

**Karl Olive**

Maire de Poissy

Vice-président du Conseil départemental des Yvelines

2<sup>e</sup> Vice-président de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

27 avril / 2018

## Poissy expérimente le passage piétons 3D

La Ville de Poissy s'engage dans l'expérimentation du passage piétons en 3 dimensions et a procédé ce vendredi 27 avril à l'installation d'une de ces traversées innovantes dans le centre-ville.

« **La sécurité est notre priorité et, en la matière, toutes les bonnes idées sont à essayer** », explique le maire Karl Olive.

Concrètement, un jeu de couleurs blanc, gris et noir, visible même de nuit, donne un effet en trois dimensions, perceptible par les conducteurs et les incite donc à ralentir, sans que les riverains aient à subir de nuisances sonores.

Ce passage piétons nouvelle génération a été installé sur le boulevard Devaux à l'angle de la rue Paul-Codos : l'illusion d'optique fonctionnera pour les automobilistes venant du centre-ville et allant vers le boulevard Gambetta.

« **Poissy est considéré par beaucoup comme une zone de transit, le respect du code de la route est donc un sujet primordial**, décrit Karl Olive. **La création de ce passage piétons en 3D, à un endroit potentiellement accidentogène du fait de sa forte fréquentation (8 600 véhicules par jour) s'intègre dans la logique de notre plan de prévention des risques urbains (PPRU) destiné à réduire les incivilités de toute nature et notamment en terme de sécurité routière.** »

Après une période de test, la Ville décidera d'étendre ou non ce dispositif, dont le coût unitaire se monte à 1 800 euros : « **Même si je suis attaché à la bonne santé budgétaire de la ville, je l'ai toujours dit, je ne ferai pas d'économie sur la sécurité** », précise Karl Olive.

